

Plan Marshall pour l'emploi : la Région vote une enveloppe de 21M € pour des travaux d'accessibilité et de rénovation des lycées

Lors de la commission permanente du vendredi 11 mars, les élus régionaux ont voté, sur proposition de Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, **une enveloppe de 21 M€** afin d'engager au plus vite **des travaux d'accessibilité, de câblage informatique et de rénovation des lycées.**

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du **Plan Marshall pour l'emploi à destination des entreprises du BTP**, présenté par Carole Delga les 10 et 11 mars derniers à Toulouse et à Montpellier. La présidente de Région a annoncé qu'elle proposerait au vote des élus régionaux d'inscrire **une enveloppe de plus de 800 M€ de nouveaux projets** de travaux au budget régional, pour l'année 2016. Au-delà, la Région va immédiatement mobiliser **près de 550 M€ pour lancer des marchés publics dans les jours et semaines qui viennent.** Cette enveloppe, dont la plus grande partie sera consacrée à l'accélération des chantiers de rénovation dans les lycées de Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, bénéficiera directement aux entreprises et à l'emploi du secteur du BTP.

10 lycées situés sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées sont concernés par le programme de travaux adopté lors de la commission permanente du 11 mars dernier :

- 2,8M€ pour l'accessibilité aux personnes handicapées, la restructuration de la restauration et le câblage informatique à l'EREA de Pamiers,
- 1,4M€ pour la mise aux normes de l'accessibilité et le câblage informatique au lycée agricole Beauregard à Villefranche de Rouergue,
- 1,6M€ pour l'accessibilité aux personnes handicapées et divers travaux de maintenance au lycée Berthelot à Toulouse,
- 250 000 € pour la mise aux normes de l'accessibilité et le câblage informatique et divers travaux de maintenance au lycée Pierre Bourdieu à Fronton,
- 3,5M€ pour l'accessibilité aux personnes handicapées et divers travaux de maintenance au lycée Bellevue à Toulouse,
- 4,5M€ pour la réhabilitation du service de restauration, du restaurant pédagogique, l'accessibilité aux personnes handicapées et divers réaménagements (adaptation de locaux, toiture et entrée) au lycée hôtelier de Souillac,
- 2,4M€ pour l'accessibilité aux personnes handicapées et la mise aux normes de la cuisine au lycée Adriana à Tarbes,
- 2,1M€ pour l'accessibilité aux personnes handicapées et les économies d'énergies au lycée Jean Monnet à Vic en Bigorre,
- 1,4M€ pour la mise aux normes de l'accessibilité, la rénovation de la cour et le câblage informatique au lycée Lapérouse à Albi.

En ex Languedoc-Roussillon, une enveloppe globale de 10 M€ a été attribuée en octobre dernier pour la mise en accessibilité de plusieurs lycées.